

Jouer la carte de la mobilité européenne avec Erasmus+ c'est plus d'apprentissages



En 2014, l'Agence Erasmus + Éducation & Formation a réalisé un sondage conduit par TNS Sofres pour mesurer la notoriété d'Erasmus auprès des Français et les valeurs associées. Parmi ces valeurs sont le plus souvent citées : convivialité, citoyenneté, compétence, formation et employabilité en France.

Le nouveau programme Erasmus + reste dans cette droite ligne et offre de nouvelles opportunités de mobilité européenne dans le cadre d'un cursus d'éducation, de formation ou d'apprentissage.

2014-2020, un nouvelle période s'ouvre à vous. Soyez encore plus nombreux à en profiter !

Une réponse pour chacun

LES BÉNÉFICIAIRES

- JEUNES** 13 à 30 ans
- BÉNÉVOLES** Service volontaire européen
- ÉLÈVES**
- ÉTUDIANTS & APPRENTIS** enseignement supérieur
- ÉLÈVES** enseignement professionnel
- STAGIAIRES & APPRENTIS** formation continue niveau secondaire
- PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION** enseignants, formateurs, personnels d'établissement

PROGRAMME & ACTION CLÉ	SECTEUR	TYPE DE MOBILITÉ	DURÉE	FINANCEMENT	CONTACTS
Erasmus + Jeunesse & sport Action clé I	Jeunesse	Échanges de jeunes (13 à 30 ans)	5 à 21 jours	Contactez l'Agence	AGENCE ERASMUS + Jeunesse & Sport Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire 95 avenue de France 75650 Paris cedex 13-France Tél. : + 33 (0)1 70 98 93 69 www.erasmusplus-jeunesse.fr
Erasmus + Jeunesse & sport Action clé I	Jeunesse	Activités d'intérêt général (domaines pré-définis) 17 à 30 ans	2 à 12 mois	Contactez l'Agence	
Erasmus + Éducation et formation Action clé 2	Enseignement scolaire	Échanges de groupe d'élèves de courte durée	5 jours à 2 mois	Contactez l'Agence	
		Études mobilité longue	2 à 12 mois		
Erasmus + Éducation et formation Action clé I	Enseignement supérieur	Études	3 à 12 mois	Moyenne 182 €/mois variable selon le pays de destination	AGENCE ERASMUS + Éducation & Formation 24-25, quai des Chartrons 33080 Bordeaux Cedex Tél. : + 33 (0)5 56 00 94 00 www.europe-education-formation.fr
		Stages	2 à 12 mois	Moyenne 332 €/mois variable selon le pays de destination	
Erasmus + Éducation et formation Action clé I	Formation professionnelle	Stages	2 semaines à 12 mois	Taux forfaitaire Contactez l'Agence	
		Mission d'enseignement	5 jours à 2 mois	Moyenne 275 € frais de voyage 96 € forfait journalier	
Erasmus + Éducation et formation Action clé I	Spécificités par secteurs	Stage d'observation	2 jours à 2 mois	Moyenne 275 € frais de voyage 96 € forfait journalier	
		Mission de formation	2 jours à 2 mois		

Comment monter un projet ?

Les formulaires de candidature Erasmus + sont disponibles en version électronique (Eform) soit sur le site des agences nationales, soit sur le site de l'Agence Exécutive située à Bruxelles. Ils sont accompagnés du guide annuel du programme Erasmus + et du guide de l'utilisateur.

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur les sites de ces agences, en fonction du « sous-programme » concerné :

- Pour les actions « Education/formation » du programme Erasmus + : connectez-vous à la plateforme PENELOPE + : www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

Les dossiers sont reçus directement à l'agence et des copies doivent être envoyées aux relais concernés (DAREIC ou DRAF). Le réseau des développeurs de la mobilité et de la coopération européenne et internationale www.2e2f.fr/carte-developpeurs.php

- Pour les actions « Jeunesse » du programme Erasmus +, les documents sont sur le site piloté par l'Injep. Connectez-vous sur : www.erasmusplus-jeunesse.fr
- Pour les actions centralisées du programme Erasmus +, vous devez vous connecter sur : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_en

Erasmus + Un programme de la Commission Européenne, 2014-2020

L'Europe se doit de fournir à ses citoyens l'éducation, les compétences et la créativité dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir dans notre société. Face à l'évolution rapide du monde, l'éducation, la formation ainsi que l'apprentissage informel sont les clés pour créer des emplois et améliorer la compétitivité de l'Europe. Erasmus+ a pour objectif de relever ces défis.

Pour ce faire, le programme Erasmus + se décline en 3 actions :

- Action clé 1 - La mobilité à des fins d'apprentissage**
Les mobilités d'études et professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation.
- Action clé 2 - Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques**
Les projets de coopération internationale et le partage d'expériences entre institutions sont développés. Tous les secteurs sont concernés : enseignement scolaire et supérieur, la formation professionnelle, l'éducation des adultes et le secteur jeunesse.
- Action clé 3 - Soutien à la réforme des politiques publiques**
La réforme des politiques publiques a pour but de renforcer les outils et instruments mis en place pour faciliter la mobilité en Europe ainsi que la coordination des États membres de l'Union dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Exprimez clairement vos compétences et vos qualifications avec Europass !

Europass c'est :

- Un CV au format européen pour décrire les expériences et les compétences et un logiciel pour les accompagner dans la rédaction d'une lettre de motivation ;
- Un passeport de langue pour auto-évaluer vos compétences linguistiques ;
- L'Europass Mobilité (www.europass.fr), un document personnalisé et complété par les tuteurs pour décrire toute période de stage, d'étude ou de formation à l'étranger et les compétences acquises ;
- Un supplément au diplôme pour une meilleure lisibilité de sa formation, à solliciter auprès de son université ;
- Un supplément à son certificat téléchargeable gratuitement (www.cncp.gouv.fr) fournissant une information qualitative complémentaire.

Rassemblez tous ces documents simplement et rapidement dans un seul et même espace en créant un « Passeport Européen de Compétences » sur le site du CEDEFOP <http://europass.cedefop.europa.eu>

Que ce soit pour répondre à une offre d'emploi ou compléter un dossier de candidature pour la poursuite des études, en un seul clic, vous avez accès à tout votre parcours.

Les Conseils régionaux, acteurs de la mobilité européenne

Les Régions françaises soutiennent activement la mobilité des personnes en formation. Elles peuvent accorder des aides financières à la formation, au logement et au transport.

Bien souvent les Conseils régionaux offrent, sous certaines conditions :

- des bourses régionales de mobilité afin de financer des périodes de formation ou de stage à l'étranger (durée et montant variables) ;
- un appui spécifique à la mobilité des apprentis : bourses de mobilité individuelle et collective ou encore soutien au développement de partenariats entre organismes de formation (CFA) ;
- des aides aux demandeurs d'emploi désirant compléter leur expérience dans un autre pays européen.

Pour plus d'informations, contactez votre Conseil régional ou consultez :

- La base de données de Centre Info www.regions-et-formation.fr/far
- Ou le site www.euroguidance-france.org Rubrique « Financer sa mobilité »

Euroguidance, un réseau d'information et d'orientation, pour accompagner la mobilité

Constitué des centres nationaux de ressources (CNR), ce réseau existe dans 32 pays. Son objectif est de promouvoir la mobilité et d'informer sur les systèmes d'éducation, de formation et de qualification en Europe, tout en développant la dimension européenne dans les actions d'orientation.

Les CNR cherchent donc à faciliter l'accès à une information fiable et pertinente sur tout ce qui touche à la formation, aux métiers, aux qualifications et aux filières.

Géré en France par l'Agence Erasmus+, Euroguidance s'appuie sur un double réseau :

- Le réseau Emploi : Centre Info -centre pour le développement de l'information sur la formation permanente- structure nationale d'information des professionnels de la formation-, et le Carif -centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation professionnelle- de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Le réseau Éducation : l'Onisep, les centres d'information et d'orientation (CIO) de Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg et des CIO relais Europe.

Pour plus d'informations consultez : www.euroguidance-france.org

